



# **PARTAGEM**

## **Petite Enfance, Conseil et Formation**

### **Sécurité et bonnes pratiques alimentaires en structure d'accueil du jeune enfant**

**Durée:** 8 heures (dont 1 heure de pause déjeuner). Possibilité le samedi

**Public:** Toute personne ayant une activité dans la manipulation de denrées alimentaires à destination du jeune enfant.

**Pré-requis :** aucun.

**Taille du groupe :** jusqu'à 15 stagiaires par session

**Intervenant :** Guillaume FALCONNET, Infirmier Puériculteur et formateur

❖ **Objectifs généraux :**

- Acquérir les savoirs nécessaires afin d'assurer la sécurité des enfants accueillis
- Acquérir les savoirs nécessaires afin de respecter une hygiène parfaite dans la confection des denrées alimentaires consommées par les enfants accueillis.

❖ **Objectifs pédagogiques :**

- Acquérir des éléments de connaissances théoriques sur la réglementation en vigueur lors de la confection ou le réchauffage des denrées alimentaires en établissement d'accueil du jeune enfant.
- Découvrir et/ou se perfectionner dans la démarche HACCP
- Perfectionner ses connaissances matière de démarches administratives en cuisine ou office de réchauffage ainsi que de traçabilité
- Comprendre les risques liés aux TIACs ainsi que la démarche à suivre

❖ **Compétences visées :**

- Développer son savoir-faire, ses compétences et ses connaissances dans un contexte de manipulation de denrées alimentaires

**PARTAGEM**

**Petite Enfance, Conseil et Formation**

[www.partagem.fr](http://www.partagem.fr)

302, rue de la Charrière

38660 Le Touvet

SARL au capital de 1500 €

SIRET : 790 361 125 00020 RCS Grenoble

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 38 05467 38 auprès du préfet de région de Rhône Alpes

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



# **PARTAGEM**

## **Petite Enfance, Conseil et Formation**

### ❖ Contenus et programme prévisionnels de la formation

Présentation des personnes et des objectifs de la formation

Hygiène générale en EAJE

Présentation de la méthode HACCP

Exigences règlementaires en lien avec la manipulation de denrées alimentaires en établissement du jeune enfant

La maîtrise des dangers en cuisine et en office de réchauffage

Microbes, bactéries, virus, levures et champignons : définition et risques

Les bonnes pratiques d'hygiène alimentaire

Le suivi des températures et les conséquences des variations importantes de celles-ci

La gestion des non conformités

Les TIACs : Toxi Infection Alimentaires Collectives : que faire ?

Evaluation individuelles de la formation + remise d'attestations individuelles de formation

Bilan et fin de la journée

### ❖ Moyens et supports pédagogiques :

- Salle consacrée à l'action de formation
- Vidéo-projecteur
- Apports et échanges
- Travaux en petits groupes et retour en grand groupe
- Analyse de situations concrètes
- Retour sur expérience
- Mises en situation
- Documents sur lesquels nous avons travaillé sont remis en fin de journée de formation

**PARTAGEM**  
**Petite Enfance, Conseil et Formation**

[www.partagem.fr](http://www.partagem.fr)

302, rue de la Charrière

38660 Le Touvet

SARL au capital de 1500 €

SIRET : 790 361 125 00020 RCS Grenoble

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 38 05467 38 auprès du préfet de région de Rhône Alpes

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



# **PARTAGEM**

## **Petite Enfance, Conseil et Formation**

### ❖ **Modalités de suivi et appréciation des actions menées :**

- Un temps d'expression des attentes des stagiaires en tout début de formation.
- En fin de journée de formation, un temps de synthèse réalisé par les stagiaires des connaissances et réflexions développées au cours de la journée.
- Un document individuel d'évaluation de la formation à compléter par chaque participant-e à la fin de la journée de formation.
- Un bilan collectif à la fin de la journée de formation.
- Un bilan avec le service organisateur de la formation 15 jours à 1 mois après la formation.
- Un document enquête de satisfaction à compléter par la direction de la structure concernée ou le service organisateur de la formation et à retourner à Partagem au cours du mois suivant la formation.

### ❖ **Sanction de la formation :**

- A l'issue de la journée de formation, un relevé de présence des stagiaires sera communiqué au service organisateur de la formation.
- Un certificat de réalisation de la formation sera remis à chacun-e des participant-es présent-es à l'issue de la formation.
- Une attestation des acquis de la formation sera remise à chacun-e des participant-es présent-es à l'issue de la formation.

#### **PARTAGEM**

**Petite Enfance, Conseil et Formation**

[www.partagem.fr](http://www.partagem.fr)

302, rue de la Charrière

38660 Le Touvet

SARL au capital de 1500 €

SIRET : 790 361 125 00020 RCS Grenoble

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 38 05467 38 auprès du préfet de région de Rhône Alpes

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat